



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

**« Amener les ressources éducatives libres (REL)
au-delà de la communauté des REL :
développement des politiques et renforcement des capacités »**

> Document préparatoire <

Mercredi 1er décembre 2010

Siège de l'UNESCO, bâtiment Fontenoy, salle XI

9 h 30 – 18 heures

Amener les ressources éducatives libres (REL) au-delà de la communauté des REL : développement des politiques et renforcement des capacités

Document préparatoire au Forum de l'UNESCO

1^{er} décembre 2010

1. RÉSUMÉ EXÉCUTIF

« Le mouvement en faveur des ressources éducatives libres repose sur l'idée à la fois simple et forte selon laquelle le savoir du monde est un bien public, et les technologies en général et le Web en particulier offrent à tous la possibilité de le partager, de l'utiliser et de le réutiliser. »¹

Ce document est une contribution au Forum des politiques « *Amener les ressources éducatives libres (REL) au-delà de la communauté des REL : développement des politiques et renforcement des capacités* », organisé à l'UNESCO dans le cadre d'un projet lancé en 2010 par l'UNESCO et le Commonwealth of Learning (COL) sur les ressources éducatives libres dans l'enseignement supérieur. Après avoir esquissé le contexte et donné une définition des ressources éducatives libres (REL), des licences ouvertes et des pratiques éducatives ouvertes, il donne un aperçu des questions soulevées par le développement et l'utilisation des ressources didactiques et pédagogiques, et des solutions que peuvent apporter les REL.

Ces questions ont émergé lors des discussions en ligne animées par l'UNESCO en 2008-2009 et, plus récemment, à l'occasion d'une série de quatre ateliers de renforcement des capacités et de trois discussions en ligne organisées par l'UNESCO en collaboration avec le Commonwealth of Learning (COL). Elles concernent notamment le développement et la diffusion de ressources didactiques et pédagogiques de qualité, la massification de l'enseignement supérieur, l'optimisation des investissements dans l'éducation, le copyright et l'octroi de licences. Ces questions sont regroupées en quatre catégories : questions économiques, questions relatives aux licences, questions sociales et questions techniques.

Malgré le travail important accompli jusqu'à présent, il est manifeste que les gouvernements et les établissements d'enseignement supérieur doivent encore intensifier leurs efforts de concertation afin:

- de définir de nouvelles politiques de soutien au développement et à la réutilisation des REL en vue d'optimiser les investissements dans l'enseignement supérieur ;
- de développer des stratégies pour élargir l'accès à des matériels de qualité et pour augmenter les capacités ;
- de développer les capacités dans le domaine des REL ;
- d'aider à améliorer les infrastructures nationales des TIC.

2. ANTECEDENTS

L'UNESCO et le Commonwealth of Learning (COL) ont lancé conjointement en 2010 un projet intitulé « *Amener les ressources éducatives libres (REL) au-delà de la communauté des REL : développement des politiques et renforcement des capacités* ». L'objectif principal de cette initiative est de sensibiliser aux REL et de les faire connaître au-delà de la communauté de

¹ Smith, M.S. and Casserly, C.M. 2006. The promise of Open Educational Resources. *Change*, Vol. 38, n° 5, p. 8-17.

pratique constituée autour d'elles, en s'appuyant pour cela sur le travail considérable effectué en la matière dans le monde entier.

2.1 PREMIERES INITIATIVES

La nécessité de collaborer au développement de ressources pédagogiques et didactiques de qualité n'est pas un fait nouveau qui serait apparu au XXI^e siècle, elle est au contraire fermement enracinée dans l'histoire. Ainsi, Socrate et d'autres philosophes de son temps collaboraient pour acquérir et diffuser le savoir. Plus récemment, les REL ont généré une activité intense, le plus souvent limitée à une communauté relativement fermée. Il existe donc un besoin réel de faire apparaître au grand jour les activités et les évolutions des REL pour les faire connaître et en faire profiter le plus grand nombre. Les progrès technologiques de la dernière décennie ont donné l'impulsion et les moyens nécessaires à la collaboration et au partage des contenus à plus grande échelle.

Plusieurs événements internationaux importants ont à leur tour révélé la nécessité de collaborer pour permettre cette transformation mondiale et faciliter le partage du savoir.

Lors d'un forum organisé par l'UNESCO en juillet 2002 sur le thème de « l'impact des didacticiels libres sur l'enseignement supérieur dans les pays en développement »², le Sous-Directeur général du Secteur de la communication et de l'information, à l'époque M. Claude Ondobo, remarquait que « *le savoir est devenu une force essentielle de la transformation mondiale* », mais que « *l'accès au savoir (seul) ne sera pas suffisant* ».

En juin 2004, le deuxième Forum mondial sur l'assurance qualité internationale, l'accréditation et la reconnaissance des qualifications dans l'enseignement supérieur recommandait d'« *élargir l'accès à des ressources éducatives libres de qualité* »³ en sensibilisant aux REL et en les adaptant.

Un portail Web sur les REL pour les pays en développement a été lancé lors de la phase de Tunis du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) en 2005⁴. Ce portail vise à augmenter les chances d'accès à l'éducation et à une vie meilleure dans les pays en développement en fournissant gratuitement sur le Web des matériels pédagogiques pour les éducateurs, les étudiants et les autodidactes, à des fins d'enseignement, d'étude et de recherche.

« *Entre 2005 et 2007, une communauté d'intérêts regroupant plus de 600 personnes originaires de plus de la moitié des 193 États membres de l'UNESCO a participé à des discussions en ligne sur les Ressources éducatives libres (REL) – contenus ouverts pour l'éducation.* »⁵ La communauté internationale des REL a identifié à cette occasion six domaines prioritaires pour les REL : meilleure sensibilisation, édification de communautés et de réseaux, développement des capacités, assurance qualité, durabilité et questions liées aux licences.

La Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur 2009 qui avait pour thème « *La nouvelle dynamique de l'enseignement supérieur et de la recherche au service du progrès social et du développement* » (UNESCO, Paris, 5-8 juillet 2009) a noté que « *l'apprentissage ouvert et à distance et les technologies de l'information et de la communication (TIC) offrent des possibilités d'élargir l'accès à un enseignement de qualité, notamment lorsque les ressources éducatives libres sont partagées par de nombreux pays et établissements d'enseignement supérieur* »⁶.

² Forum sur l'impact des didacticiels libres sur l'enseignement supérieur dans les pays en développement : Rapport final (juillet 2002).

³ Projet de rapport final : deuxième Forum mondial sur l'assurance qualité internationale, l'accréditation et la reconnaissance des qualifications dans l'enseignement supérieur.

⁴ <http://www.unesco-ci.org/cgi-bin/portals/foss/page.cgi?d=1>

⁵ http://oerwiki.iiep-unesco.org/index.php?title=OER:_the_Way_Forward#Preface

⁶ UNESCO (2009). Communiqué de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur.

Lors de la 35^e session de la Conférence générale en octobre 2009, les États-Unis ont proposé de renforcer une action approuvée par la Conférence mondiale de juillet 2009 (clause 13 du communiqué). L'amendement (résolution 35 C/DR.40) proposait le « *renforcement des capacités nationales de formulation et de réforme des politiques de l'enseignement supérieur, de promotion de la recherche, et de garantie de la qualité et d'amélioration des contenus et des matériels d'apprentissage au moyen des TIC, grâce notamment aux ressources éducatives libres* »⁷, incluant ainsi les REL.

L'initiative conjointe UNESCO/COL « *Amener les ressources éducatives libres (REL) au-delà de la communauté des REL : développement des politiques et renforcement des capacités* » lancée en 2010 est la suite logique des événements internationaux évoqués ci-dessus.

2.2 QUE SONT LES RESSOURCES EDUCATIVES LIBRES

Quelle que soit la manière dont on présente les REL, elles apparaissent comme ayant le « *potentiel de restaurer (les) valeurs fondamentales liées à l'édification et au partage du savoir, qui sont à la base de toute bonne éducation et de nous inciter à travailler systématiquement ensemble et à apprendre les uns des autres* »⁸ (Butcher 2010) ; elles peuvent optimiser les investissements dans l'éducation en général et dans l'enseignement supérieur en particulier ; elles font progresser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), et notamment ceux qui relèvent de l'Éducation pour tous (EPT).

Mais que sont les ressources éducatives libres ? Le concept de REL est apparu pour la première fois lors d'un Forum UNESCO sur les didacticiels libres en 2002. La formulation d'origine a évolué au fil du temps et diffère à présent dans sa définition, son usage et sa compréhension. En termes simples, les REL sont « *des ressources éducatives, didactiques et de recherche qui relèvent du domaine public ou sont rendues accessibles dans le cadre de licences de propriété intellectuelle qui autorisent librement leur utilisation et leur adaptation* » (William and Flora Hewlett Foundation). Autrement dit, les REL sont « *des ressources éducatives mises gratuitement à la disposition des enseignants et des apprenants sans qu'ils aient besoin d'acquitter des droits d'auteur ou des redevances* » (Butcher 2010).

De vastes structures se sont développées à partir des REL et régissent les licences pour leur utilisation. Ces structures se sont inspirées du succès remporté par les modèles de licences pour les logiciels libres (FOSS). Les licences Creative Commons sont l'une des structures les plus au point pour les ressources non logicielles et fournissent des « *outils juridiques qui définissent les conditions selon lesquelles le créateur met son œuvre à la disposition du public, pour qu'elle soit partagée, remixée, utilisée commercialement ou toute combinaison des trois* »⁹ (Creative Commons). La communauté des REL utilise parfois un cadre plus formalisé, le GNU FDL (Free Documentation Licence)¹⁰, mais ce système est complexe en comparaison avec la licence de CC.

Les REL font partie intégrante d'un processus d'apprentissage ouvert et ne devraient donc pas être examinées isolément. On a vu apparaître récemment « *des technologies ouvertes qui facilitent l'apprentissage collaboratif et flexible et le partage libre de pratiques éducatives, ce qui permet aux éducateurs de bénéficier des bonnes idées de leurs collègues. Cela pourrait s'étendre également à de nouvelles approches d'évaluation, d'accréditation et d'apprentissage collaboratif* »¹¹.

⁷ Point 4.2, ordre du jour provisoire, 35^e session de la Conférence générale.

⁸ Butcher, N. (2010). Open Educational Resources and Higher Education. <http://oerworkshop.weebly.com/documents-and-papers.html>

⁹ <http://creativecommons.org/about/>

¹⁰ <http://www.gnu.org/licenses/fdl.html>

¹¹ Ehlers, U-D (2010) Big Shift! From Resources to Practices! <http://oerworkshop.weebly.com/forum-2-20---26-october-2010.html>

Ehlers (2010) fait état d'une évolution importante menant des ressources éducatives libres aux pratiques éducatives libres. Ses recherches et celles d'autres chercheurs montrent que les REL auront des répercussions sur les enseignants, les étudiants, les responsables d'institutions éducatives et les décideurs, dès lors qu'une organisation prendra le parti d'ouvrir ses pratiques éducatives.

2.3 INITIATIVES PRESENTES

L'initiative conjointe UNESCO/COL « *Amener les ressources éducatives libres (REL) au-delà de la communauté des REL : développement des politiques et renforcement des capacités* » vise à améliorer la compréhension des REL par les décideurs du monde de l'éducation et les experts en assurance qualité, afin d'en promouvoir un usage plus large. Les principaux objectifs de cette initiative, qui s'adresse principalement à l'Afrique, à l'Asie et à la région Pacifique, consistent à :

1. inciter les décideurs du secteur de l'éducation (gouvernement et institutions éducatives) à apporter un soutien accru à l'utilisation des REL élaborées et utilisées dans les pays développés et en développement ;
2. améliorer les capacités des praticiens de l'éducation des pays en développement afin qu'ils créent et utilisent des REL.

Un dossier¹² constitué dans le cadre de cette initiative a été utilisé lors des ateliers de renforcement des capacités, des forums de discussion en ligne et du présent forum des politiques. Quatre ateliers pour le renforcement des capacités ont eu lieu, au Cap, Afrique du Sud (28 avril 2010), à Windhoek, Namibie (3 mai 2010), à Bamako, Mali (4 octobre 2010) et à Kochi, Inde (23 novembre 2010). Ces ateliers avaient pour objectif :

- d'améliorer la compréhension des REL et de faire reconnaître leur légitimité et leur potentiel pour l'enseignement supérieur ;
- de discuter de l'influence potentielle des REL sur l'évolution des établissements d'enseignement supérieur ;
- de mieux comprendre l'impact des REL sur la qualité des établissements d'enseignement supérieur ;
- d'examiner comment les agences d'assurance qualité peuvent intégrer les REL à leurs procédures d'assurance qualité et d'accréditation ;
- d'étudier comment les REL sont à même d'intégrer des contributions à la fois mondiales et locales, afin de produire des diplômés pourvus des qualifications, connaissances et compétences requises à l'heure actuelle ;
- de contribuer au débat public sur l'usage des REL dans l'enseignement supérieur ;
- d'aborder les questions d'assurance qualité applicables aux REL.

Chacun de ces forums en ligne a duré une semaine, utilisant une adresse électronique à laquelle chaque participant pouvait envoyer un message à partir de sa propre messagerie. Les trois forums de discussion ont porté sur les thèmes suivants :

- Forum 1 (23-29 septembre 2010) : Amener les REL au-delà de la communauté des REL : développement des politiques et renforcement des capacités

¹² <http://oerworkshop.weebly.com/oer-dossier.html>

- Forum 2 (20-26 octobre 2010) : Ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas et pour quelles raisons
- Forum 3 (15-19 novembre 2010) : Droit d’auteur et développement et réutilisation des REL.

Chaque forum de discussion a été lancé par un expert qui a envoyé un bref document¹³ pour engager le débat. Les experts étaient M. Neil Butcher (Afrique du Sud), Mme Catherine Ngugi (Kenya), docteur Ulf-Daniel Ehlers (Allemagne), docteur Venkarataraman Blaji (Commonwealth of Learning), docteur Tobias Schonwetter (Afrique du Sud) et Mme Barbara Chow (Fondation Hewlett).

La plate-forme des forums se poursuit, offrant à plus de 340 participants du monde entier un nouvel espace pour le partage de l’information.

3. PRINCIPALES QUESTIONS

Les ateliers pour le développement des capacités et les forums de discussion en ligne liés à l’initiative « *Amener les REL au-delà de la communauté des REL : développement des politiques et renforcement des capacités* » ont fait émerger plusieurs questions essentielles, qui méritent d’être traitées plus en détail si l’on veut exploiter plus efficacement le potentiel des REL dans l’enseignement supérieur. Ces questions, qui constituent la base du présent Forum des politiques, peuvent être regroupées en quatre catégories : questions économiques, questions de licences, questions sociales et questions techniques.

3.1 QUESTIONS ÉCONOMIQUES – ACCESSIBILITE, DURABILITE ET COLLABORATION

(a) Optimiser les investissements dans l’enseignement supérieur

Il est essentiel d’optimiser les investissements dans l’enseignement supérieur, car ils ne génèrent pas seulement des bénéfices sociaux dans la vie des individus, mais également des bénéfices financiers pour la population et les gouvernements.

L’augmentation des coûts de l’enseignement supérieur est une tendance bien connue que le coût des matériels pédagogiques et didactiques a largement contribué à créer. Des gouvernements et organisations (notamment des établissements d’enseignement supérieur) du monde entier se sont penchés sur les moyens d’inverser cette tendance et étudient de près la possibilité d’utiliser les REL pour réduire les coûts.

Parmi les exemples récents :

- les California Community Colleges, qui ont intégré, par la voie législative, les REL à leur programme d’études commun et réduit drastiquement le prix des manuels¹⁴ ;
- le projet Rice Universities Connexions¹⁵ ;
- le projet Open Universities Open Learn¹⁶.

Grâce à cette réduction des coûts, les fonds dédiés jusqu’alors à l’acquisition de matériels éducatifs et didactiques peuvent désormais être affectés ailleurs dans le système, par exemple à

¹³ <http://oerworkshop.weebly.com/>

¹⁴ <http://oerconsortium.org/>

¹⁵ <http://cnx.org/>

¹⁶ <http://openlearn.open.ac.uk/>

la formation des enseignants, à l'achat d'équipements, au développement des infrastructures, etc. Pour reprendre les termes du professeur Andy Lane (ancien Directeur de l'initiative OpenLearn à l'Université ouverte du Royaume-Uni), « *l'avantage du partage devrait être d'offrir un plus grand choix de ressources éducatives, afin de permettre aux enseignants de consacrer davantage de temps aux échanges avec leurs étudiants* »¹⁷.

(b) Revoir le système d'évaluation des universitaires en vue de leur titularisation

Les établissements d'enseignement supérieur doivent investir dans des ressources éducatives et didactiques de qualité. À cette fin, ils peuvent continuer à prescrire les ressources selon le schéma habituel (schéma le plus souvent conçu par des personnes extérieures à l'établissement), ou bien réexaminer la valeur que l'on vise à obtenir, en développant en collaboration des matériaux éducatifs et didactiques de qualité.

Dans la plupart des établissements d'enseignement supérieur, les universitaires candidats à la titularisation sont évalués principalement sur la base des recherches qu'ils ont publiées. Ils consacrent en conséquence la majeure partie de leur temps à la recherche, et très peu à l'élaboration de matériels pédagogiques et didactiques. Il faut donc réfléchir aux moyens de mieux équilibrer, dans le travail des universitaires, la part consacrée à la recherche et celle consacrée à l'élaboration des matériels.

De plus, « *les critères d'évaluation des universitaires ont évolué... vers une conception plus holistique de leur travail* » (Daniel, 2010)¹⁸. Du fait de ce changement d'approche, le personnel universitaire se montre de plus en plus intéressé par le développement collaboratif de matériels éducatifs et didactiques de qualité, susceptibles de diminuer le montant global des dépenses.

(c) Durabilité financière

On évoque souvent la réduction du prix des matériels comme un avantage potentiel des REL, même si les preuves à l'appui de cette hypothèse sont encore peu nombreuses. Selon une analyse effectuée récemment par Tony Bates¹⁹ sur les contenus libres et les coûts de l'apprentissage en ligne, environ 13 % du montant de la dépense est affecté au développement des matériels. Le montant principal (36 %) est affecté à la fourniture des matériels et il faut mettre tout en œuvre pour réduire ce coût.

Lors de sa contribution²⁰ aux ateliers de renforcement des capacités du Cap et de Windhoek, Cheryl Hodgkinson-Williams a émis l'hypothèse que l'utilisation des REL pourrait indirectement :

- provoquer l'augmentation des inscriptions dans les établissements d'enseignement supérieur et accroître par là même leurs ressources ;
- diminuer les frais de marketing ;
- favoriser l'émergence d'un nouveau modèle économique en diversifiant l'offre de services autour des REL ;
- permettre le développement de sources de financement alternatives.

Chacun de ces points pourrait éventuellement permettre la réaffectation des fonds disponibles dans les budgets des établissements d'enseignement supérieur au développement de matériels éducatifs et didactiques de qualité.

¹⁷ http://www.elearningeuropa.info/directory/index.php?doc_id=10876&doclng=6&page=doc

¹⁸ Mots de bienvenue et remarques introductives. Ateliers UNESCO/COL sur les ressources éducatives libres.

¹⁹ <http://www.tonybates.ca/2010/10/25/open-content-and-the-costs-of-online-learning/>

²⁰ <http://oerworkshop.weebly.com/documents-and-papers.html>

(d) Le développement collaboratif des matériels diminue les coûts

L'Université virtuelle des petits États du Commonwealth a élaboré des REL avec l'assistance de partenaires internationaux et les a mises à la disposition de tous, à des fins d'utilisation et d'adaptation. Le développement collaboratif entraîne une réduction des coûts de chaque ligne budgétaire concernée.

3.2 QUESTIONS RELATIVES A L'OCTROI DE LICENCES

(a) L'octroi de licences

Le copyright le plus courant en matière de publications (« *tous droits réservés* ») a été mis en cause sous prétexte qu'il limiterait l'accès au savoir, en particulier dans les pays en développement où le prix des livres est si prohibitif qu'il arrive souvent que les manuels ne soient pas disponibles ou doivent être partagés par un grand nombre d'étudiants. Dans une étude²¹ portant sur huit pays africains, Schonwetter *et al.* ont découvert qu'on enfreignait délibérément la législation sur le copyright, afin de pouvoir accéder au savoir.

De plus, l'accès aux articles récents de la recherche et aux revues spécialisées peut s'avérer difficile, car il est souvent restreint. L'augmentation rapide du nombre des étudiants va engendrer une demande exponentielle d'accès aux matériels et une incapacité croissante de la part de nombreux pays en développement à répondre à cette demande accrue.

L'accès au savoir est essentiel pour développer l'éducation et répondre en particulier aux nombreux problèmes que pose l'Éducation pour tous. En amendant le système des licences, on améliore l'accès à l'information et au savoir et on permet ainsi aux pays d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.

L'évolution rapide des technologies a créé une situation nouvelle qui rend nécessaire la révision des contrats et conventions de licences en vigueur. La numérisation des ressources, le développement d'appareils portables (comme les Smartphones et les lecteurs de livres électroniques) et l'accès croissant aux technologies de réseau (Internet) facilitent la reproduction et la diffusion des ressources. Pour reprendre les termes d'Hofman & West, « *le copyright doit à présent parvenir à un accord avec les nouvelles technologies qui modifient le mode de création et de diffusion des œuvres sous copyright* »²².

Le copyright est régi par de nombreuses conventions et accords internationaux, notamment la Convention de Berne, l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et différentes lois et mesures nationales. En 2001, Lawrence Lessig a mis au point avec d'autres les licences Creative Commons (CC)²³, qui sont désormais les licences libres les plus utilisées pour les contenus non logiciels.

Les licences CC donnent aux auteurs le choix entre quatre types de droits distincts : paternité, partage à l'identique des conditions initiales, pas d'utilisation commerciale et pas de modification de l'œuvre. Ces licences ouvertes peuvent être utilisées seules ou donner lieu à 11 combinaisons différentes, dont six seulement sont utilisées.

Le schéma qui suit présente le « spectre des droits »²⁴, avec les plus limités à gauche, puis les différentes licences de Creative Commons et enfin les plus ouverts, qui correspondent aux

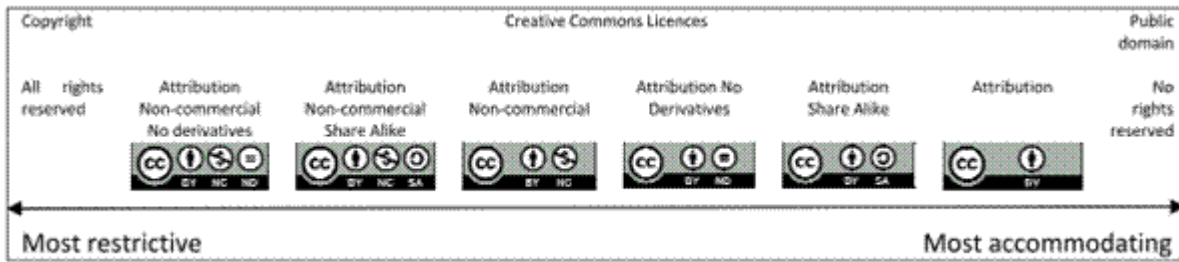
²¹ <http://www.aca2k.org>

²² Hofman, J & West, P (2009) *Introducing Copyright: A plain language guide to copyright in the 21st century*. <http://www.col.org/resources/publications/monographs/Pages/Copyright.aspx>

²³ <http://creativecommons.org/about/>

²⁴ Hodgkinson-Williams, C & Gray, E *Degrees of Openness: The emergence of Open Educational Resources at the University of Cape Town*.

ressources du domaine public. Le lecteur notera qu'un auteur (ou groupe d'auteurs) a tout un choix de licences à sa disposition pour publier ses travaux.



Légende de gauche à droite et de haut en bas

Copyright		Licences Creative Commons					Domaine public
Tous droits réservés	Attribution	Attribution	Attribution	Attribution	Attribution	Attribution	Pas de droits réservés
	Pas d'utilisation commerciale	Pas d'utilisation commerciale	Pas d'utilisation commerciale	Pas de modifications	Partage à l'identique		
	Pas de modifications	Partage à l'identique					
Plus restrictif						Plus souple	

Au cours des ateliers de renforcement des capacités et des forums de discussion en ligne organisés dans le cadre de l'initiative conjointe UNESCO/COL, les participants ont recommandé à plusieurs reprises que les ressources élaborées avec des fonds publics ou avec l'aide d'agences de financement soient publiées sous l'une des licences de Creative Commons, afin d'être plus accessibles.

3.3 QUESTIONS SOCIALES

(a) Sensibiliser et faire comprendre

Dans la publication de l'UNESCO « *Ressources éducatives libres : conversations dans le cyberspace* » (2009)²⁵, Susan D'Antoni et Catriona Savage recommandent de « *poursuivre la sensibilisation au niveau international auprès des États membres de l'UNESCO. Il faut toutefois la compléter par des actions de sensibilisation à d'autres niveaux. Il faut une stratégie, ainsi que des ressources utiles à des activités telles que des ateliers* ». Cette déclaration fait écho aux conclusions des différentes manifestations internationales évoquées dans la partie 2.1 de ce document.

L'UNESCO, en partenariat avec le COL, a porté ce débat à un plus haut niveau de prise de décision grâce à l'initiative « *Amener les REL au-delà de la communauté des REL : développement des politiques et renforcement des capacités* », qui a révélé la nécessité de poursuivre les activités de sensibilisation, particulièrement aux niveaux régional, national et local (institutionnel).

Les participants aux ateliers de renforcement des capacités organisés dans le cadre de cette initiative ont jugé utile que l'UNESCO et le COL fournissent des orientations politiques, des études de cas sur les meilleures pratiques et des documents d'orientation pour les agences d'assurance qualité. Ils ont également souhaité qu'un soutien continu soit apporté aux gouvernements,

²⁵

http://oerwiki.iiep-unesco.org/index.php?title=Open_Educational_Resources:_Conversations_in_Cyberspace

établissements, universitaires et autres acteurs concernés, afin d'intégrer au mieux les REL à une démarche de qualité dans l'enseignement supérieur.

(b) Assurance qualité

Les REL font l'objet d'une exigence tacite en matière de qualité, qui doit être élevée et perçue comme telle. Il convient donc de s'assurer de la qualité des REL, tant au niveau de l'institution qu'à l'extérieur. L'examen par les pairs, qui occupe depuis des décennies une place centrale dans la recherche, devrait s'étendre tout naturellement au développement des ressources éducatives dans le domaine des REL. Pour assurer la qualité, on peut également avoir recours à des conseils de rédaction, à des arbitres scientifiques indépendants ou à l'examen par la communauté des pairs.

Les établissements qui publient leurs ressources éducatives sous forme de REL (comme le MIT, l'Université ouverte du Royaume-Uni et l'Université africaine virtuelle) mettent également en ligne leur intégrité. Il est donc capital que leurs REL soient de haute qualité car elles mettent directement en jeu leur réputation. Pour cette raison, de nombreux établissements ont renforcé leurs contrôles qualité internes afin de garantir à leurs matériels éducatifs un haut niveau de qualité.

Les participants aux ateliers ont estimé que les agences d'assurance qualité devaient se doter de nouveaux critères spécifiques aux REL, afin de constituer une approche institutionnelle pour le développement et l'utilisation des REL grâce à des processus et des stratégies adaptés, et établir une collaboration plus étroite entre les dispositifs d'assurance qualité internes et externes, en vue d'améliorer leurs performances en matière d'assurance qualité.

(c) Les REL favorisent la collaboration entre établissements et pays

Lors de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur, le professeur Barney Pityana (alors Président de l'Université d'Afrique du Sud) a exprimé la crainte que les REL puissent promouvoir une forme de néocolonialisme intellectuel selon lequel le Nord développerait et le Sud consommerait. C'était effectivement le cas au début, mais il existe à présent de nombreux exemples, comme TESSA et AgShare (deux initiatives africaines en matière de REL), dans lesquels les pays du Sud sont à présent chefs de file. Ces initiatives, et bien d'autres encore, élargissent l'accès à l'enseignement supérieur, améliorent sa qualité et réduisent son coût, optimisant ainsi les investissements dans l'éducation.

(d) Les REL mènent à l'apprentissage ouvert

Dans son blog, le professeur Andy Lane explique que les REL ont ouvert l'accès à des matériels et à des apprentissages qui n'étaient pas disponibles auparavant. Il cite l'exemple d'étudiants qui consultent les REL d'une autre université que la leur, afin de conforter leur compréhension de leur champ d'étude, apportant ainsi une contribution à l'approfondissement des connaissances. Il est apparu que certains étudiants avaient élargi leur base de connaissances en consultant des REL qui ne relevaient pas de leur domaine d'étude spécifique.

3.4 QUESTIONS TECHNIQUES

(a) Infrastructures

Le communiqué de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur 2009 souligne (alinéa 14) que « *l'application des TIC à l'enseignement et à l'apprentissage est un moyen considérable d'améliorer l'accès, la qualité et les chances de succès. Pour s'assurer que l'introduction de ces technologies apporte une valeur ajoutée, les établissements d'enseignement et les gouvernements devraient s'employer à mettre en commun leur expérience, à élaborer des politiques et à renforcer les infrastructures, notamment en ce qui concerne la bande passante* ».

L'un des principaux problèmes auxquels sont confrontés de nombreux pays en développement est le manque d'infrastructures adéquates, notamment en matière d'accès à Internet. Les nombreux projets de REL menés avec succès dans les pays en développement ont pris en compte les contraintes engendrées par le manque d'infrastructures et ont fourni les REL sur support papier, sur CD/DVD ou par l'intermédiaire des réseaux locaux.

Le prix des technologies diminue rapidement et les appareils portables, auparavant inabordables pour la plupart des habitants des pays en développement, sont devenus d'un accès plus facile et sont appelés à jouer un rôle important dans la diffusion des ressources éducatives et didactiques numériques.

(b) L'accès à Internet

L'accès à Internet n'est pas indispensable, mais il facilite sans aucun doute la diffusion des ressources, ainsi que le développement collaboratif de matériels éducatifs et didactiques et la gestion des processus d'apprentissage. Heureusement, « *les gouvernements sont de plus en plus nombreux dans le monde à reconnaître le pouvoir révolutionnaire des TIC comme moteur d'une croissance économique durable et comme instrument pour améliorer les conditions de vie de leurs citoyens. Ils accordent une place de plus en plus importante aux TIC dans leurs stratégies nationales de compétitivité et dans leurs programmes* » (Rapport mondial sur les technologies de l'information 2009-2010, WEF). Le revers de la médaille est que la fracture numérique perdure et que les pays en développement sont généralement en bas du classement de l'International Network Readiness Index²⁶. Cependant, de nombreux gouvernements et de grands consortiums multinationaux commencent à conjuguer leurs efforts afin d'améliorer l'accès à Internet pour le système éducatif à tous les niveaux et de réduire les coûts de manière significative.

4. CONCLUSIONS

Bon nombre des participants aux ateliers sur « *Amener les REL au-delà de la communauté des REL : développement des politiques et renforcement des capacités* » ont insisté sur le fait que les processus des REL étaient à même d'accroître la responsabilité et d'améliorer la transparence, conduisant à terme à l'apprentissage ouvert et à l'accès facile à la connaissance. Certains ont émis la suggestion que les REL pourraient révolutionner l'enseignement supérieur en donnant accès à des contenus de meilleure qualité et à un choix de ressources beaucoup plus vastes que celles de leurs enseignants et des manuels standard. Les REL aideraient ainsi à développer l'auto-apprentissage chez les étudiants.

Il ne fait aucun doute que les REL peuvent élargir l'accès à l'enseignement supérieur, améliorer la qualité des ressources utilisées et des pratiques d'enseignement et diminuer éventuellement les coûts d'ensemble. Les REL peuvent faciliter des échanges intellectuels authentiquement multidirectionnels et multinationaux et, pour reprendre les termes de Sir John Daniel, Président du Commonwealth of Learning, les ressources éducatives libres arrivent, que l'on soit « *prêt ou pas* » ; les établissements d'enseignement supérieur doivent donc adapter leurs politiques et leurs pratiques afin d'intégrer cette révolution des REL, et les gouvernements doivent se doter d'un cadre stratégique d'envergure pour accompagner ce processus.

5. GLOSSAIRE

AGSHARE	<i>Un projet pour créer une collaboration modulable et durable des organisations pour l'édition africaine, grâce à la localisation et au partage de matériels éducatifs et didactiques destinés à pallier le manque de ressources pour un programme de mastère africain en sciences (option agriculture) et qui peut être modifié pour un usage ultérieur</i>
CC	Creative Commons
CEI	Communauté d'États indépendants <i>Anciennes républiques soviétiques créées après l'éclatement de l'Union soviétique</i>
COL	Commonwealth of Learning
EPT	Éducation pour tous
FDL	Free Documentation Licence
FOSS	Free and Open Source Software <i>Logiciel sous licence autorisant les utilisateurs à l'utiliser, le modifier et en améliorer la conception</i>
GNU	Logiciel libre et projet de collaboration de masse annoncé en 1983 <i>À l'origine, Wikipedia a été publié sous cette licence</i>
ITIE	Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
MIT	Massachusetts Institute of Technology
ODL	Open and Distance Learning
OEP	Open Educational Practices <i>« Ensemble d'activités et soutien à la création, à l'utilisation et à l'adaptation des REL, notamment le contexte dans lequel ces pratiques se produisent » (Stephen Downes)</i>
REL	Ressources éducatives libres
OpenAccess	<i>Accès illimité en ligne à des articles publiés dans des revues à comité de lecture</i>
OpenCourseWare	<i>Matériels éducatifs et didactiques créés par des universités sur une base collaborative et partagés gratuitement avec les utilisateurs du monde entier qui sont connectés à Internet</i>

Domaine public	<i>Ressources qui ne sont protégées par aucun droit de propriété intellectuelle, dont les droits de propriété intellectuelle ont expiré ou qui ont été déchus de leurs droits de propriété intellectuelle</i>
TESSA	Teacher Education in Sub-Saharan Africa <i>TESSA rassemble les enseignants et les formateurs des enseignants de toute l'Afrique. Il offre un choix de matériels (Ressources éducatives libres) en quatre langues pour soutenir l'éducation et la formation des enseignants</i>
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
WEF	World Economic Forum
CMES	Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur
SMSI	Sommet mondial sur la société de l'information

2. AUTRES REFERENCES

<http://www.capetowndeclaration.org/read-the-declaration> (référéncé le 6 novembre 2010).

UNESCO (2002) Experts de l'UNESCO pour évaluer l'impact des didacticiels libres dans l'enseignement supérieur.

http://portal.unesco.org/ci/en/ev.php-URL_ID=2492&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html (référéncé le 6 novembre 2010).

UNESCO (2009) Communiqué de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur. <http://www.unesco.org/en/wche2009/> (référéncé le 6 novembre 2010).

UNESCO OER Toolkit/Background to Open Educational Resources. http://oerwiki.iiep-unesco.org/index.php?title=UNESCO_OER_Toolkit/Background_to_Open_Educational_Resources (référéncé le 6 novembre 2006).